

Image not found or type unknown



contrat de location gerance

Par **mani**, le **12/02/2009** à **13:11**

Bonjour,

Je voudrais l'annulation d'un contrat de location gérance signé le 1er janvier 2009
je n'ai jamais débuté l'activité pas de kbis je n'ai pas la possibilité de la débiter et litiges avec
proprio du FDC et des murs. J'ai besoin d'aide car il a encaissé chèque de 10000 euros pour
caution (il devait l'encaisser fin février) et maintenant en interdiction bcaires et penalités
libératoires à rembourser quels sont mes recours et mes possibilités d'indemnisation ? Le
contrat me parait louche ! s'il vous plait dites moi combien celà me coûterait ? c'est un
restaurant sur GAP merci d'avance